

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>Commune de MONTCARRA Arrondissement de LA TOUR DU PIN</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 15</p> <p>Présents : 10 Procuration : 3 Votant : 13</p> <p>Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p align="center">N° 02-2023 : Acquisition de la parcelle B89 de Mr BELLIER</p> <p>L'an deux mille vingt-trois, le treize-février à 19 heures 30, le conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de David EMERAUD, Maire.</p> <p>Etaient présents : BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, CURT Alexis, DOUCHET Christophe, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, PERRISSEZ Joel, SIGNOL Virginie</p> <p>Était absent : DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, MANCEAU Antoine, PENET Sacha, PETITPIERRE Yves, RIVOIRE Christine,</p> <p>Procuration donnée : 3 - DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, PETITPIERRE Yves, RIVOIRE Christine,</p> <p>Virginie SIGNOL a été nommée secrétaire de séance.</p>
---	--

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, l'accord du propriétaire du terrain Monsieur BELLIER Elie Jean et Monsieur BELLIER Jean-Michel Albert ;

M. Le maire propose d'acheter la parcelle n°B89 d'une superficie cadastrale de 3343m² se trouvant à « Le VILLAGE ».

A ce sujet, il a contacté le propriétaire M BELLIER Jean-Michel qui donne son accord pour un prix de 3343.00 euros.

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **ACCEPTE** l'acquisition de la parcelle et au prix cités ci-dessus ;
- **DIT** que les frais de notaire et de géomètres sont à la charge de la commune ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus désignés.

Au registre sont les signatures pour copie conforme.

Certifiée exécutoire compte tenu de son affichage et de sa télétransmission en sous-préfecture le



David EMERAUD
 Maire